

Compte rendu de la réunion de Bureau Jeudi 22 août 2019 Consultation par mail

L.DECHENAUD – I.MACHEFER- N.RUIZ – E.PHILIP-Ch.COME-F.GAUME-Th.HUBERT-A.KEMPF-
D.SOERENSEN-A.BEGUE

E.BAUDU-JCh.BOIVIN-JP.LATIMIER

Ordre du Jour

1. Service Civique pour le Pôle Espoir de Nancy

Un service civique va être pris pour le Pôle Espoir de Nancy pour une durée de 6 mois - renouvelable - mais avec un autre volontaire.

Le CRCK GE n'ayant plus son agrément, le relais est pris par le CDOS 54 et le volontaire sera mis à disposition du CRCK GE.

Les démarches sont en cours, le volontaire est Robin Pottellette du club de l'ABCK.

• OFFRE DE MISSION

Intitulé de la mission : RENFORCER LA CONVIVIALITÉ ET L'ACCOMPAGNEMENT DE SPORTIFS SUR LEURS TEMPS LIBRES

Missions du volontaire : En lien avec les bénévoles et les salariés de l'association, le volontaire aura pour mission de :

- Etre co-acteur d'un projet d'animation : évènements organisés en interne, activités susceptibles d'améliorer la vie quotidienne des sportifs (soirées à thème, sorties ludiques ou pédagogiques, ...)
- Favoriser la médiation entre les pratiquants issus des différentes disciplines (eau vive - eau plate)
- Créer du lien entre les jeunes issus des différents "Pôles" ("Pôle Espoir" et "Pôle Universitaire")
- Etre un soutien moral pour ces jeunes éloignés de leur environnement familial

Lieu : Pôle France de Canoë Kayak 51, Boulevard d'Austrasie 54000 NANCY Durée de la mission 6 mois

Durée hebdomadaire : 24 heures/ semaine

Indemnité : Montant légal : 580,55 € par mois (tout compris)

Dispositifs : Un contrat de service civique avec le CDOS de Meurthe-et-Moselle Une convention de mise à disposition avec le Comité Régional de Canoë-Kayak du Grand-Est

Le coût mensuel à la charge du CRCK GE sera de 107 €/mois pour 6 mois du 1er septembre à fin février 2020.

le Bureau du Comité Régional de Canoë Kayak du Grand Est acte d'engager les frais de gestion et de moyen du volontaire SERVICE CIVIQUE.